



Formation Escortes Antidopage

Laurence ROUX
Conseillère Technique Nationale
Fédération Française de Ski
Saison 2022-23



Formation Escortes Antidopage

Définitions et points réglementaires

Les acteurs de la lutte antidopage

Le dopage

Le contrôle antidopage et ses acteurs

Formation Escortes Antidopage

Point réglementaire

Les fédérations sportives agréées et les organisateurs de compétition ou de manifestation sportive sont tenus d'organiser la formation des **délégués fédéraux** mentionnés à l'article [R. 232-60](#) et des **escortes** prévues à l'article [R. 232-57](#).

Le contenu et les modalités de ces formations sont définis par **l'Agence française de lutte contre le dopage**. La liste des personnes ainsi formées lui est transmise chaque année.

Formation Escortes Antidopage

La lutte antidopage au niveau international

- L'Agence mondiale antidopage (**AMA**) a été créée en 1999
- Le **Code mondial antidopage** est entré en vigueur en 2004
- Le Comité international olympique (**CIO**) et les **Fédérations internationales** (FI) se sont impliqués progressivement



Formation Escortes Antidopage

La lutte antidopage au niveau national

- L'Agence française de lutte contre le dopage (**AFLD**)
 - Le **Ministère des sports** (ex : PNPD 2019-2024)
 - L'Agence nationale du sport (**ANS**)
- Les Antennes médicales de prévention du dopage (**AMPD**)
- Le Comité national olympique (**CNO**) et les **Fédérations nationales**, les Ligues professionnelles

Formation Escortes Antidopage

Le dopage

C'est la présence d'une substance interdite dans un échantillon...

... mais pas que...

Violation des règles antidopage

Sportifs seulement

Présence de substance interdite dans l'échantillon du sportif

Usage ou tentative d'usage

Soustraction ou refus

Les manquements aux obligations en matière de localisation

Sportifs et entourage

Administration ou tentative d'administration

Falsification ou tentative de falsification (contrôle)

Possession

Trafic ou tentative de trafic

La complicité

Association interdite

Menaces, intimidation ou représailles pour décourager des signalements

**Code 2021
= nouvelle
VRAD**

Formation Escortes Antidopage

Le contrôle antidopage

- Il peut se dérouler sur le lieu de **compétition**, sur le lieu d'**entraînement**, au **domicile** du sportif
 - Il obéit à des règles de **procédure** précises
- Il est exécuté par un **agent agréé**, appelé Agent de contrôle du dopage (ou Préleveur), missionné par l'AFLD



Formation Escortes Antidopage

Agent de Contrôle du Dopage



Délégué fédéral

Escorte 1

Escorte 2

Escorte 3

Escorte 4

Etc.

Sportif 1

Sportif 2

Sportif 3

Sportif 4

Etc.

Formation Escortes Antidopage

L' Agent de Contrôle du Dopage (ACD)

- C'est un médecin, infirmier(e), ou personnel paramédical
- Il/elle a tous les pouvoirs concernant le contrôle antidopage
- Il/elle choisit les sportifs à contrôler, selon les instructions de l'AFLD
 - Il/elle fixe le déroulement du contrôle

Formation Escortes Antidopage

Le Délégué fédéral

- C'est le lien entre l'Organisateur, l'ACD, les Escortes et les sportifs
- Il/elle doit faire preuve d'une **grande discrétion**
- Il/elle accompagne l'ACD dans les locaux prévus pour le contrôle antidopage
- Il/elle veille au bon déroulement du contrôle en assistant l'ACD
- Il/elle est responsable des Escortes

Formation Escortes Antidopage

L'Escorte



Formation Escortes Antidopage

L'Escorte

- C'est une personne **majeure**, de même sexe que le sportif qui fait l'objet d'un prélèvement
- Elle doit pouvoir s'exprimer correctement dans la langue du sportif ou en anglais
- Elle ne doit pas être impliquée dans les affaires personnelles du sportif qui fait l'objet d'un contrôle antidopage, ni entretenir de relations contractuelles avec lui
- Sa condition physique doit lui permettre d'effectuer sa mission d'escorte.

Formation Escortes Antidopage

L'Escorte

C'est une personne présentant les qualités suivantes :

- Aptitude à suivre des directives ;
- Aptitude à travailler dans des conditions exigeantes ;
- Aptitude à résoudre rapidement et efficacement des problèmes ;
- Aptitude à se comporter de façon respectueuse et professionnelle ;
- **Aptitude à respecter la confidentialité des renseignements ;**
- Aptitude à respecter les délais dans l'accomplissement des tâches requises.

Formation Escortes Antidopage

L'Escorte

Au niveau de son comportement, toute escorte doit respecter les points suivants :

- Ne pas communiquer avec les médias ;
- Ne pas demander un autographe et/ou une photographie au sportif ;
- Ne pas accepter de cadeau de la part du sportif, de son entourage ou de l'organisation ;
- Ne pas se comporter avec familiarité envers les personnes contrôlées ;
- Ne pas divulguer des données confidentielles à des tiers ;
 - Ne pas boire d'alcool ou fumer pendant sa mission.

Formation Escortes Antidopage

L'Escorte

Il/elle doit remplir le formulaire
« Habilitation des escortes » EDC-GA-08, qui sera transmis au Département des contrôles de l'AFLD, avec tous les autres documents de prélèvement des échantillons.
Ce document pourra servir en cas de litige avec l'athlète.

 Agence Française de Lutte contre le Dopage	ENREGISTREMENT	Codification : E-DC-GA-08 Version : 02 Date : 21/02/2019 2 / 2
HABILITATION DES ESCORTES		
Code de conduite		
À titre d'escorte autorisée, je reconnais mes responsabilités et je les respecterai de la façon résumée dans ce document. Par conséquent, j'accepte de ne pas : • Communiquer avec les médias ; • Demander des « goodies » de l'événement ; • Demander un autographe et/ou une photographie aux sportifs ; • Accepter un cadeau de la part du sportif, de son entourage ou de l'organisation ; • Se comporter avec familiarité envers les personnes contrôlées ; • Divulguer des données confidentielles à des tiers ; • Boire de l'alcool ou fumer.		
Partie à remplir par l'escorte (à remplir dans le cadre d'une formation et lors d'un contrôle antidopage)		
J'ai lu, je comprends et j'approuve le présent formulaire. J'affirme que, dans le cadre de l'exécution de mes tâches en qualité d'escorte pour l'AFLD, je respecterai le présent accord et serai en conformité avec les procédures de l'AFLD dont il fait mention.		
Nom, prénom : _____		
Date de naissance : _____		
Date : _____		
Adresse mail : _____		Téléphone : _____
Signature : _____		
Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les personnes ayant fourni des informations personnelles ont un droit de regard total sur celles-ci. Pour exercer votre droit d'accès et de modification sur ces données, envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : info@aflf.fr. De plus, aucune information personnelle n'est cédée à des tiers, ni utilisée à des fins personnelles et aucun traitement de ces données personnelles n'est réalisé. Ce formulaire sera conservé avec les documents de contrôle antidopage, pendant une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans.		
Partie à remplir par l'agent de contrôle du dopage (ACD) (À remplir uniquement lors d'un contrôle antidopage)		
J'ai vérifié que l'escorte, dont le nom figure sur ce formulaire, répondait à toutes les exigences citées ci-dessus. Je reporte tout écart dans le compte rendu de mission et/ou dans un rapport complémentaire.		
Nom, prénom : _____		
Numéro d'Ordre de Mission : _____		
Signature : _____		

Formation Escortes Antidopage

Les étapes du contrôle antidopage

1. Notification au sportif, signature du document, **heure** à noter, explication du déroulé
2. Vérification de l'identité du sportif
3. A partir de la notification, **l'Escorte surveille et ne quitte plus le sportif**, et l'amène le plus rapidement possible vers l'ACD
4. Il/elle explique au sportif qu'il ne doit pas uriner avant le contrôle, mais qu'il peut boire
5. Le sportif peut être accompagné par la personne de son choix

DOPING CONTROL FORM
FORMULAIRE DE CONTRÔLE DU DOPAGE

1. ATHLETE NOTIFICATION = NOTIFICATION DU SPORTIF

2. ATHLETE INFORMATION = INFORMATION CONCERNANT LE SPORTIF

3. INFORMATION FOR ANALYSIS = INFORMATIONS CONCERNANT L'ANALYSE

4. CONFIRMATION OF PROCEDURE FOR URINE AND / OR BLOOD TESTING = CONFIRMATION DE LA PROCÉDURE POUR LE CONTRÔLE D'URINE ET/OU DE SANG

REPORT DOPING IN SPORT: <https://openlog.wada-ama.org> • SIGNALER UN ACTE DE DOPAGE DANS LE SPORT: <https://openlog.wada-ama.org>



Nom et signature de l'Escorte

Signature du sportif

Heure de notification

Heure d'arrivée au local de CAD

Formation Escortes Antidopage

Dans les locaux du contrôle antidopage

1. L'Escorte se présente avec le sportif au Délégué fédéral
2. Il/elle reste auprès du sportif dans la salle d'attente jusqu'à ce que le sportif soit pris en charge par l'ACD
3. Il/elle met à disposition du sportif des boissons (non alcoolisées) fermées hermétiquement
4. Il signale à l'ACD tout comportement « anormal » du sportif
5. Il/elle vide toutes les boissons entamées laissées sans surveillance
6. Il/elle aide à la surveillance du local en interdisant l'accès aux personnes non accréditées



Formation Escortes Antidopage

Le contrôle antidopage



Merci de votre attention !